Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260226-2026_02_26_09-DE

VILLE DE VEZIN le-Coquet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 26 FÉVRIER 2026

NOMBRE

De Conseillers en exercice : 28

De Conseillers présents : 20

De votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Vezin-le-Coquet convoqué le treize février, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle Mosaïque, sous la présidence de Monsieur René-François Houssin, Maire.

Étaient présents :

M. AFTIM Nabih - M. AGAESSE Ronan - M. BONIFACE MANOHARAN Antoine - Mme CAILLARD Laurence – Mme COLIN Fabienne - M. DUBREUIL Jean-Louis - Mme EL HASNAOUI Bouchra arrivée à 19h28 à partir de la délibération N°2 - Mme FULBERT Mirlène - M. GOBERT Daniel - M. HOUSSIN René-François – Mme HUTEAU Gisèle – M. JOUFFE Pierrick - M. LE MEUT Paul - Mme LECROSNIER Madeleine - M. MALINGRE Alain - Mme QUELLEUC Martine - Mme QUEMENER Aurélie – Mme RENOU Clarisse – M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier - M. VACHET Olivier

Étaient absents :

Mme BOQUET Charlène - M. BOUCARD Michel - Mme FRIQUET Chantal - Mme GALLAIS Marie-Noëlle - Mme LAHAYE Marie-France - M. LEPORT Laurent - Mme PEREIRA Valérie - Mme RAOULT Marie

Pouvoirs de vote :
Mme GALLAIS Marie-Noëlle à M. GOBERT Daniel
M. LEPORT Laurent à M. MALINGRE Alain
Mme RAOULT Marie à M. HOUSSIN René-François

Secrétaire :

M. MALINGRE Alain

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260226-2026_02_26_09-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 FÉVRIER 2026

FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE – ÉTAT CIVIL – SÉCURITÉ

Réf. : CBD/VLB/26/09

OBJET 5.7 FIN DU CHANGEMENT TEMPORAIRE DU LIEU DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

EXPOSÉ

Suite à la délibération N°23-07 du 27 novembre 2023, le conseil municipal avait défini de manière provisoire la salle mosaïque au Tempo - 11 contour de l'Église à Vezin-Le-Coquet - comme lieu habituel des conseils durant les travaux du restaurant scolaire.

Les travaux du restaurant s'achevant courant février, le conseil municipal pourra établir de nouveau ses séances en salle du conseil municipal à partir du prochain conseil.

Étant entendu l'exposé de M. Le Maire, il est demandé au conseil municipal de :

- Valider le retour des conseils municipaux en salle du conseil municipal dès la prochaine séance,
- Préciser qu'une communication sera diffusée à destination de la population de Vezin-Le-Coquet.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De valider le retour des conseils municipaux en salle du conseil municipal dès la prochaine séance,
- De préciser qu'une communication sera diffusée à destination de la population de Vezin-Le-Coquet.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus,

Le secrétaire de séance,

Alain Malingre

Le Maire,

René-François Houssin